



---

## **CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA**

### **Mercredi, 10 mai 2023**

#### **SOMMAIRE**

- Hippolyte DONOSSIO, chargé d'information publique de la MINUSCA
- Lt-Colonel Abdoul Aziz OUEDRAOGO, porte-parole de la Force
- Adjudant-chef Casimir W. NAGALO, porte-parole de la Police

#### **PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA**

● Le leadership de la MINUSCA est en contact permanent avec les autorités centrafricaines sur la situation à Tiringoulou (préfecture de la Vakaga) et à Mboki (préfecture du Haut-Mbomou), où des casques bleus de la Force sont déployés pour protéger les populations locales, à la suite des récentes attaques perpétrées par des éléments armés.

Au niveau local, les chefs des bureaux de la MINUSCA de Birao et Obo sont également en contact régulier avec les préfets de la Vakaga et du Haut Mbomou et accompagnent la situation à Tiringoulou et Mboki.

Les efforts de la MINUSCA visent non seulement la protection des civils mais aussi le soutien au renforcement de l'autorité de l'Etat dans ces localités du nord-est et du sud-est de la République centrafricaine, conformément au mandat.

Le porte-parole de la Force vous donnera davantage de détails sur la situation sécuritaire dans ces localités.

La MINUSCA réitère son appel aux groupes armés à renoncer à la violence, à déposer les armes et à s'engager dans le processus de paix, en privilégiant le dialogue conformément à l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) et la Feuille de route de Luanda pour la paix en RCA.

Conformément au mandat, la Mission poursuivra son soutien au processus de paix, notamment en prenant des mesures actives pour appuyer les autorités centrafricaines dans la création de conditions propices à la pleine mise en œuvre de l'APPR par le biais de la feuille de route et du chronogramme d'exécution.

#### **DROITS DE L'HOMME**

● Durant la période comprise entre le 22 avril et le 5 mai 2023, la Division des droits de l'homme (DDH) de la MINUSCA a documenté et vérifié 59 violations et atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, ayant affecté 148 victimes, dont 15 femmes, sept garçons et une fille. Sur ces 148 victimes, 29 ont subi de multiples violations. En outre, la DDH continue

d'enquêter sur 39 allégations de violations ou atteintes qui ne sont pas reprises dans les données ci-dessous.

Les violations documentées ont été commises aussi bien par les agents de l'Etat (39 violations et 128 victimes) que par les groupes armés signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (16 violations et 16 victimes). Les combattants du groupe Retour, Réclamation et Réhabilitation (3R) ont commis le plus grand nombre d'atteintes (neuf) occasionnant 10 victimes. Enfin, quatre atteintes affectant quatre victimes ont été commises par des combattants armés non identifiés.

Les préfectures les plus affectées en termes de violations et atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire sont la Nana-Gribizi (12 violations et 81 victimes) et l'Ouham-Pendé (12 violations affectant 14 victimes). La majeure partie de ces violations sont liées à des cas de détention arbitraire et en raison des conditions de détention.

- Dans le cadre de ses activités de promotion des droits l'homme, la DDH, en collaboration avec d'autres sections de la MINUSCA, a organisé le 25 avril à Bouar (préfecture de la Nana-Mambéré), une session de sensibilisation sur les dangers de la justice populaire liée aux pratiques de charlatanisme et de sorcellerie à l'intention de 130 participants, dont 60 femmes et 50 enfants. Les participants ont été informés sur le processus de collecte d'informations s'agissant des violations et atteintes aux droits de l'homme et sur l'importance de les dénoncer aussi bien auprès de la DDH que des autorités compétentes.

A Kaga-Bandoro (Nana-Gribizi) et à Ndjoukou (Kémo), deux sessions de renforcement des capacités sur les droits de l'homme ont touché 45 éléments des Forces armées centrafricaines (FACA) et des Forces de sécurité intérieure (FSI) ainsi que des habitants. Les points abordés ont notamment porté sur les graves violations des droits de l'enfant, les violences basées sur le genre, ainsi que sur l'importance et le rôle des forces de défense et de sécurité dans le respect et la protection des droits de l'homme.

A Bangui, le ministère de la Justice, des droits de l'homme et de la bonne gouvernance, a récemment organisé un atelier pour 60 membres du Comité permanent chargé de la rédaction des rapports dus aux organes de traité, parmi lesquels l'examen périodique universel (EPU). L'atelier a été organisé avec l'appui de la MINUSCA.

## **BUREAUX REGIONAUX**

- Une mission conjointe MINUSCA-autorités préfectorales s'est rendue à Ouadda du 25 avril au 2 mai, pour évaluer la situation sécurité et des droits de l'Homme et recueillir des informations sur les besoins humanitaires. Composée notamment du préfet de la Haute-Kotto et du chef du bureau de la MINUSCA à Bria, la mission a aussi permis d'évaluer les difficultés d'accès aux localités de Mouka, Gbali et Ouadda, et de sensibiliser les populations sur le mandat de la MINUSCA, l'APPR et la Feuille de route de Luanda.

La mission conjointe a été initiée à la suite de plusieurs rapports de violences attribuées aux éléments armés contre des civils le long de l'axe, et en particulier dans la ville d'Ouadda. La mission

était composée également du sous-préfet de Ouadda, du député de Ouadda, du commandant de compagnie de la Gendarmerie, du PAM, de l’OMS et de différentes sections de la MINUSCA.

- Le 4 mai, le chef de bureau de la MINUSCA à Bouar a remis aux autorités le bâtiment administratif de la sous-préfecture de Bossembélé, réhabilité et équipé à travers un projet à impact rapide estimé lève à 16.473.000 francs CFA. La réhabilitation a été réalisée après le saccage du bâtiment par les rebelles et des habitants lors de la crise de 2020.

- A l’image des années précédentes, la MINUSCA soutient le ministère de l’Education nationale dans les préparatifs des examens de fin d’année en acheminant depuis hier du matériel dans les zones de difficile accès. Le premier lot de matériels, des épreuves et des cahiers, sera acheminé à Kaga-Bandoro, Ndélé, Bangassou, Berbérati, Nola et Carnot. La MINUSCA répond ainsi une requête du ministre de l’Education nationale à la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies. La Mission va également appuyer le déploiement de 25 enseignants dans les préfectures.

- La MINUSCA a poursuivi les séances de sensibilisation et d’information dans plusieurs préfectures sur des thématiques diverses et sur son mandat.

Du 02 au 05 mai, le bureau de Bossangoa a organisé trois séances d’information sur les élections locales dans les communes de Bossangoa et Koro Mpoko (sous-préfecture de Bossangoa) et dans le village de Bosséré (sous-préfecture de Nana Bakassa), au profit des autorités locales, chefs de villages, leaders communautaires, ainsi que des jeunes et des femmes leaders. De même, lors de la campagne de vulgarisation du mandat de la MINUSCA, 80 jeunes ont reçu une formation sur le code de la route et se sont engagés à s’impliquer davantage dans le processus de paix et le renforcement de la cohésion sociale dans leurs zones de résidence à Bossangoa et environs, en participant au processus de réconciliation et aux élections locales.

- A Berberati, dans le quartier Djambala 8 de la ville, la sensibilisation des habitants a porté sur la cohabitation pacifique.

## **PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA**

La situation sécuritaire en République centrafricaine (RCA) au cours de la semaine écoulée a été marquée par un regain d’activités des groupes armés dans la partie Est du territoire, particulièrement dans les zones d’Obo, Bambouti, Mboki et Tiringoulou. Si la situation sécuritaire dans la Vakaga s’est légèrement améliorée, ce n’est pas le cas dans le Haut-Mbomou.

Les casques bleus zambiens ont été déployés à Tiroungoulou afin de protéger et rassurer les populations et appuyer les FACA. Le leadership de la Force et celui des FACA sont en contact pour une meilleure coordination des actions opérationnelles, et un soutien efficace. Celles-ci ont d’ailleurs regagné leurs domiciles depuis l’arrivée de la Force de la MINUSCA et le retour du calme.

Dans un article intitulé « L'intervention controversée de la MINUSCA à Tiringoulou » publié le 09 mai 2023, le média en ligne corbeaunews-centrafrique.org, qualifie la MINUSCA de partielle et de complice des « autorités centrafricaines dans leur stratégie de déstabilisation du Tchad ». La Mission condamne fermement ces informations mensongères et inadmissibles, qui constituent une atteinte grave à son image et sa réputation. Elle rappelle que l'intervention à Tiringoulou a pour but d'assurer que la protection des populations civiles, une tâche que les casques bleus exécuteront pleinement partout où ils sont déployés, avec professionnalisme et détermination conformément au mandat.

La mission appelle Corbeaunews au respect de l'éthique et de la déontologie du journalisme dans le traitement de l'information, et réitère son engagement à collaborer avec les médias centrafricains dans l'accès aux informations concernant ses activités, la mise en œuvre de son mandat ainsi que le partenariat avec les autorités et autres acteurs centrafricains.

Le 07 mai 2023, une patrouille de la Force de la MINUSCA a échangé des tirs avec un groupe armé dans la localité de Mboki, située à environ 75 km de Obo. Les casques bleus qui patrouillaient dans la zone ont été pris à parti par des éléments armés, qui venaient d'attaquer les paisibles populations. La vigoureuse réaction des soldats de la paix marocains les ont contraints à prendre la fuite. La Force assure actuellement la protection de plus de 400 personnes dans la zone. Un casque bleu a été blessé au cours des tirs et reçoit des soins à l'hôpital de niveau 2 de Bria.

La Force reste également très attentive sur la situation sécuritaire à Am-Dafok, particulièrement en raison de l'arrivée massive de réfugiés en provenance du Soudan. Afin d'assurer leur protection, des casques bleus du contingent zambien y ont établi une base temporaire et effectuent régulièrement des patrouilles dans la localité et ses alentours. Ils ont sécurisé la visite du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général en RCA et du ministre centrafricain de la Sécurité intérieure et d'une forte délégation, venus s'enquérir de la situation humanitaire.

À Bangui, les unités de la Force conjointe poursuivent avec détermination et professionnalisme leur mission de sécurisation des institutions républicaines, ainsi que celle des personnes et des biens. Elles ont ainsi effectué des patrouilles nocturnes et diurnes, assuré des gardes statiques et établi des points d'observation et des check-points en coordination avec les FSI.

Dans le secteur ouest, les casques bleus bangladais ont assuré une escorte au profit du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) de Bouar à Gallo. Le contingent tunisien a patrouillé dans les zones de Bale et Loko.

Dans la région Centre, les casques bleus pakistanais ont mené une patrouille de longue portée de Ndele à Miamani et Golongosso. Le contingent népalais, pour sa part, a dominé l'axe Bambari-Andjou-Andjitolakri. La situation dans la zone est calme.

Dans la partie Est, la situation sécuritaire est tendue avec un regain d'attaques des groupes armés. À cela s'ajoute une situation humanitaire qui s'est aggravée avec l'arrivée de réfugiés en provenance du Soudan. Conscients de leur rôle crucial dans la protection des civils et l'acheminement en toute sécurité de l'aide humanitaire, les soldats de la paix redoublent de vigilance et s'investissent davantage aussi bien dans la protection des personnes et des biens que la sécurisation des acteurs humanitaires et leurs opérations.

A Sam-Ouandja, le contingent rwandais sillonnent toujours la région. La situation demeure calme et les populations civiles vaquent à leurs activités.

## **ACTIVITES DE SOUTIEN AUX POPULATIONS**

La Force de la MINUSCA continue ses activités de soutien aux populations civiles dans plusieurs domaines, que ce soit dans la prise en charge médicale, la formation et le renforcement de compétences en faveur des populations locales.

BANBATT a organisé en présence des membres de FACA, de la Gendarmerie, des associations locales de jeunes, la cérémonie de remise de certificat à 60 jeunes qui ont suivi des formations, à savoir 29 stagiaires en informatique, 21 en couture et 10 en agriculture. Plus de 100 jeunes se sont inscrits pour la session suivante. De même, BANBATT a procédé à la remise d'une ferme intégrée dans le village de Kpoctee. Cette ferme intègre trois éléments, la production de cultures, la pisciculture et l'élevage d'animaux.

La semaine dernière, l'hôpital de niveau 2 a pris en charge 222 patients locaux à Bouar et Kaga-Bandoro, et leur ont administré les traitements appropriés. La TUNQRF de son côté a apporté une assistance médicale au village de Gozamar qui a touché environ 50 personnes, dont 15 femmes. Des moyens de prévention contre le paludisme ont également été distribués dans les environs du village de Ndele, ainsi que des vitamines aux enfants. L'équipe d'engagement féminin du ZAMBATT a interagi avec les femmes de Tiringoulou. Elles ont discuté des questions relatives aux VBG et à l'EES. L'équipe médicale a aussi mené une action médicale de proximité, avec des contrôles de tension artérielle et des tests de paludisme.

En collaboration avec la compagnie indonésienne de Génie, RWABATT a mené des travaux communautaires axés sur l'enlèvement des déchets déposés le long de la route de l'aéroport international de M'Poko. Le Président de la RCA, Faustin Archange Touadera, a pris part à cette activité afin d'encourager les soldats de la paix de la MINUSCA.

Les unités de la Force conjointe de Bangui (JTFB) ont distribué 77 500 litres d'eau potable à 2 200 bénéficiaires. TUN LIB a distribué 20.000 litres d'eau potable à Mbaiki et MORBATT 6.000 litres d'eau dans le village de Kembe-Gbessore.

## **PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA**

Le 8 mai, le Chef de la Composante Police, le Commissaire de Police Christophe BIZIMUNGOU, accompagné du leadership d'UNPOL, a reçu une délégation congolaise conduite par le Chef d'état-major de la Gendarmerie Nationale, le Colonel Immath Mouyoki Serge. Ladite délégation séjourne en RCA dans le cadre de l'inspection de l'unité de Police constituée congolaise basée à Bambari. Le Chef UNPOL lui a témoigné de la bonne performance de l'Unité.

La semaine écoulée, le Chef de la composante Police avait reçu une délégation sénégalaise conduite par le Général de Division Philippe Henri, dans le cadre d'une mission d'inspection des

unités de Police constituées du Sénégal basées à Bangui et Berberati. Le Chef de la Composante Police a salué la bonne performance de l'unité de police constituée.

Le 06 mai, le Chef de la Composante Police s'est entretenu avec l'équipe violences sexuelles liées aux conflits du Département des opérations de paix à New-York. Les échanges ont porté sur l'action d'UNPOL dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits en RCA.

Le 04 mai, le Chef de Composante Police était aux côtés de la Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations-Unies Valentine Rugwabiza, lors de l'ouverture d'un atelier sur la prévention de la justice populaire liée aux soupçons de pratiques de sorcellerie initié par UNPOL. Au cours de l'atelier, des responsables des Forces de Sécurité Intérieur (FSI), des commandants de secteurs et chefs de postes UNPOL, et des acteurs communautaires ont été briefés sur le rôle des FSI dans la prévention de la justice populaire contre les personnes soupçonnées de pratique de sorcellerie ; la décriminalisation de la pratique de sorcellerie ; la problématique de l'équité dans l'administration dans le traitement des dossiers de pratique de charlatanisme et de sorcellerie devant les juridictions centrafricaines, entre autres thématiques.

Plusieurs recommandations ont été faites notamment d'étendre la sensibilisation sur tout le territoire centrafricain et de mettre en place une brigade spéciale chargée de la répression des auteurs des violences liées aux accusations de sorcellerie comme l'UNMIRR. Les participants demandent également au Gouvernement et aux partenaires, de créer un centre d'accueil dans les trois juridictions de Cour d'Appel de la RCA pour la prise en charge des victimes de soupçon de sorcellerie, d'apporter un appui logistique au centre psychologique de l'hôpital général de Bangui et d'augmenter le nombre des FSI et les redéployer sur tout le territoire afin de prévenir et protéger les victimes de justice populaire.

La MINUSCA dément formellement des informations parues dans journal L'Agora, dans son édition du 9 mai 2023. Dans un autre article intitulé « UMIRR, que se-passe-t-il ? », le journal, qui affirme se baser sur des informations partagées par un gendarme, fait état de « perdiem » quotidiens touchés par « les policiers de la MINUSCA détachés à l'UMIRR » ainsi que des « primes » en cas d'arrestations de personnes.

La MINUSCA précise que ces informations sont fausses et constituent une atteinte grave à la réputation et au professionnalisme des membres de la composante Police de la Mission. Les UNPOL en colocation à l'UMIRR ont un rôle d'appui et conseil, et n'interviennent, à aucun moment, dans les arrestations de présumés auteurs. Ils ne perçoivent pas n'ont plus de perdiem et ont rétribution mensuelle de subsistance allouée par la MINUSCA.

Les missions des UNPOL en colocation à l'UMIRR portent, entre autres, sur le conseil au Chef de l'unité notamment dans la planification des activités et l'organisation du service, dans l'appui aux enquêteurs de l'unité ainsi que dans l'identification des besoins en formations, infrastructures et équipements de l'institution.

La Mission appelle le journal L'Agora au strict respect des principes de collecte, traitement et diffusion de l'information conformément aux règles déontologiques, et réitère son engagement à collaborer avec les médias centrafricains dans l'accès aux informations concernant ses activités,

la mise en œuvre de son mandat ainsi que le partenariat avec les autorités et autres acteurs centrafricains.

## **ACTIVITES DES MEMBRES DU LEADERSHIP**

Le 05 mai, le Chef du pilier développement représentant le chef de la composante Police a procédé à la remise des ouvrages de deux projets aux FSI. Il s'agit de la réhabilitation, de l'équipement des locaux de la Section de Recherches et d'Investigation et brigade économique de la Gendarmerie Centrafricaine, de l'aménagement et sécurisation des locaux du Groupe Spécial d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GSIGN), pour un coût global de 94.354.008 Francs CFA.

Ces remises s'inscrivent dans le cadre de l'appui de la MINUSCA à la mise en œuvre du plan de renforcement des capacités et de développement des FSI centrafricaines. Ces projets visent non seulement à l'amélioration des conditions de vie et de travail des FSI mais aussi la consolidation de l'autorité de l'Etat et l'application de la loi.

Le Commandant de la légion de gendarmerie territoriale de Bangui qui a réceptionné les ouvrages, a remercié la MINUSCA pour ces appuis constants à l'endroit des FSI. Il a affirmé compter sur la Mission pour de futures réalisations ajout eu égard de la grave crise que le pays a traversé.

Le 05 mai, dans les locaux de l'EUAM, UNPOL a participé au lancement des travaux sur le diagnostic pour la Politique Sectorielle de la Sécurité Nationale (PSSN), présidé par le directeur de cabinet du ministère de la sécurité publique en présence des représentants de la MINUSCA, PNUD, EUAM et de l'Union Européenne.

## **RENFORCEMENT DES CAPACITES ET SENSIBILISATION**

Plusieurs activités de sensibilisation ont été organisées par UNPOL la semaine écoulée. Le 06 mai, les casques bleus en colocation à l'UMMIR et au 7e arrondissement, ont animé une causerie sur le rôle des chefs de quartiers, les comités locaux de sécurité et les autorités locales dans la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre. Cette séance a vu la participation de 34 personnes dont le maire et le représentant du Commissaire.

Le 03 mai, l'équipe UNPOL en colocation au commissariat de Damara en collaboration avec ses partenaires FSI de la localité, a organisé une séance de sensibilisation sur l'impact des réseaux sociaux sur la jeunesse qui a réuni cent (100) élèves du Lycée de Damara dont cinquante (50) filles. L'objectif de cette séance était d'amener la jeunesse scolaire à prendre conscience des méfaits des réseaux sociaux sur leur avenir et à lutter contre la désinformation.

Du 02 au 03 mai, UNPOL, en collaboration avec UNMAS et la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération des Armes Légères et de Petits Calibres (COMNAT-ALPC), a effectué une mission d'évaluation assurance-qualité des armureries des brigades de Gendarmerie et des commissariats de Police des localités de Bossembele et de Boali. L'évaluation a porté sur les conditions de stockage, traçabilité et entretien des armes et munitions. A l'issue, des recommandations ont été formulées pour une meilleure gestion des armes et munitions conformément aux normes internationales. La mission a également permis d'évaluer la

fonctionnalité de ces unités FSI y compris l'identification des besoins en ressources humaines, en logistique et en formation.

Le 08 mai, UNPOL a procédé à l'ouverture d'une session de formation à l'école de Gendarmerie sur les droits et la protection de l'Enfant au profit de trente (30) FSI. Des modules sur l'éthique et la Déontologie ; les Violences faites aux enfants et des cas pratiques sur les violences faites aux enfants ont été présentés aux participants.

Le même jour s'est ouvert une formation en maintien et rétablissement de l'ordre public au profit de 28 FSI à Bouar, dans la préfecture de la Nana Mambere. Cette formation permettra aux FSI de renforcer leurs connaissances en la matière.

### **EN APPUI OPERATIONNEL**

Le 07 mai, les équipes UNPOL en colocation dans les différents services de Police et de Gendarmerie aussi bien en région qu'à Bangui ont sécurisé les lieux de culte. Ce fut également l'occasion pour UNPOL de sensibiliser les fidèles chrétiens sur la cohésion sociale et la paix.

**© MINUSCA SCPI 2023**